

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ce n'est pas avec du vinaigre qu'on attrape la mouche.

Face à la recrudescence de la pandémie les autorités fédérales ont décidé de fermer les entreprises de l'Horeca pour une période d'un mois, il semble qu'elles veuillent désormais faire de même avec les lieux culturels, par souci d'une « équité » pour le moins spécieuse et sans fondement, et qui fleure bon le rattrapage tactique.

Nous tenons tout d'abord à marquer notre entière solidarité avec les secteurs de l'événementiel festif, des cafés et des restaurants.

Depuis le début de la crise sanitaire, les responsables de salles de spectacle ont, comme d'autres secteurs, tout mis en œuvre pour répondre à ses effets désastreux. Ils ont contribué, aidés par les autorités communautaire et communale et en étroite concertation avec elles, à la mise en place de protocoles sanitaires dûment validés par des virologues, et dûment mis en pratique, qui ont permis un retour progressif sous conditions des spectateurs.

On cherche aujourd'hui à réduire à rien tous les efforts entrepris, qui ont porté leurs fruits, puisqu'aucun lieu de spectacle n'a été le lieu d'un foyer de contamination.

Qu'on nous permette de rappeler ce truisme : dans les lieux où l'on boit et mange, on ne porte pas de masque, dans les salles de spectacle, on en porte, et ce, de l'entrée dans le bâtiment jusqu'à sa sortie.

Qu'on nous permette aussi de rappeler cet illogisme : si demain la condition sine qua non de toute injonction sanitaire revient à instaurer une distanciation physique d'un mètre cinquante entre deux spectateurs masqués dans une salle ventilée, qu'en sera-t-il pour les transports en commun dans lesquels s'entassent aux heures de pointe des usagers collés les uns aux autres ?

Qu'on nous permette enfin de rappeler cette évidence : qu'à partir du moment où les lieux de consommation internes de boissons et de nourriture sont fermés, le risque d'une éventuelle contamination au sein de nos établissements est encore moindre.

Qu'il faille aujourd'hui renforcer les dispositifs et protocoles qui ont été mis en place et validés – ou en créer là où il n'y en a pas encore –, pour correspondre mieux à la phase quatre du baromètre institué, nous sommes tout à fait prêts à en débattre, et à apporter, comme nous l'avons fait à chaque fois, notre rigueur et notre expertise du terrain que nous prétendons bien connaître. Il reste que les bruits de coulisses qui circulent – comme quoi il faudrait ou limiter le nombre de spectateurs à quarante par salle, ou prévoir deux sièges d'écart entre chaque bulle avec une rangée de libre entre deux rangs –, sont totalement impraticables, budgétairement, socialement, artistiquement.

Soucieux d'un dialogue constructif, nous proposons de compléter les dispositifs actuellement opérationnels par les mesures complémentaires suivantes :

- *ouverture anticipée des portes des salles pour une plus grande fluidité du flux des spectateurs (comme déjà pratiqué dans un certain nombre de salles).*
- *sortie du public rangée par rangée (comme déjà pratiqué dans un certain nombre de salles).*
- *fourniture de masques chirurgicaux neufs à l'entrée des salles (restera à en assurer la prise en charge du coût).*
- *suppression des rencontres interactives d'avant et après-spectacle.*
- *fermeture totale des sites au public, quinze minutes après les représentations.*

Notre société traverse une crise sans précédent, nous en sommes conscients ; faute d'avoir été financé et organisé à bon escient, le secteur de la santé montre ses carences, et ses personnels sont au bout du bout depuis de très nombreuses années, bien avant que n'éclate la pandémie ; qu'il faille donc parer au plus pressé, nous le comprenons et en sommes même persuadés, reste que ce n'est pas avec du vinaigre qu'on attrape la mouche, et que décider aujourd'hui des mesures aussi restrictives que celles qu'on annonce pour le secteur culturel, contribueront à le sinistrer encore davantage socialement (sans parler des dégâts sociétaux engendrés), sans pour autant en garantir la pertinence sur le plan sanitaire.

Vouloir rester ouverts aux spectateurs dans les conditions sanitaires définies, n'est ni un acte borné, ni un acte égotiste, ni un acte irresponsable, il répond à nos missions qui sont d'offrir à la population ce superflu essentiel : l'accès à l'art, garant de sa santé morale et mentale.

LA FEDERATION DES EMPLOYEURS DES ARTS DE LA SCENE

AMA, ARTARA, ATELIER 210, ATELIER THEATRE JEAN VILAR, BRIGITTINES, BULLES PRODUCTION-BRUXELLONS !, CAV&MA, CENTRAL- CENTRE CULTUREL DE LA LOUVIERE, CHARLEROI-DANSE, CIE THOR/THIERRY SMITS, DEL DIFFUSION VILLERS , ESPACE MAGH, FEDERATION DES JEUNESSES MUSICALES, FESTIVAL DE LIEGE, FERME DU BIEREAU, FERME DE MARTINROU, FLAGEY , GRAND STUDIO, IDEA / JOSE BESPROVANY, LA COMEDIE CLAUDE VOLTER, LA FABRIQUE DE THEATRE, LA MAISON EPHEMERE- CIE THEATRALE, LE RIDEAU DE BRUXELLES, LES BALADINS DU MIROIR, LES FESTIVALS DE WALLONIE, L'L, LES NOCTURNALES, MARS/MONS ARTS DE LA SCENE, MAISON DE LA CULTURE DE TOURNAI, OPERA ROYAL DE WALLONIE, ORCHESTRE PHILHARMONIQUE ROYAL DE LIEGE, ORCHESTRE ROYAL DE CHAMBRE DE WALLONIE, PALAIS DES BEAUX ARTS DE CHARLEROI, PIERRE DE LUNE, TANDEM / CIE MICHELE NOIRET, THEATRE 140 , THEATRE DE L'ANCRE, THEATRE LA BALSAMINE, THEATRE LA VALETTE, THEATRE DE L'EVEIL, THEATRE ROYAL DES GALERIES, THEATRE ROYAL DE LIEGE, THEATRE DES MARTYRS, THEATRE ROYAL DE NAMUR, THEATRE NATIONAL WALLONIE-BRUXELLES, THEATRE OCEAN NORD, THEATRE ROYAL DU PARC, THEATRE DE POCHE, THEATRE LE PUBLIC, THEATRE LES TANNEURS, THEATRE DE LA VIE, THEATRE VARIA, VOX LUMINIS, ZOO-THOMAS HAUERT ⁵⁴

Président : Philippe Degeneffe
Secrétaire Générale : Françoise Havelange
FEAS- Fédération des Employeurs des Arts de la Scène - ASBL
info@feas.be - 0475/52 19 52
Rue de Nimy, 106 , 7000 MONS